



**Vendredi 18 septembre 2009**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Un nouveau pas vers une politique familiale globale : le Bureau de l'égalité est transféré à la DSAS**

**A la demande des deux directions concernées, le Conseil d'Etat a pris la décision lors de sa dernière séance de rattacher le Bureau et la Commission de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF) à la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Le BEF et la Commission resteront dans le giron de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) jusqu'au 31 décembre 2009.**

Le développement d'une politique familiale globale est une préoccupation majeure du Conseil d'Etat. Or la DSAS et ses services, notamment le Service de l'action sociale, réunissent déjà une partie importante des compétences en matière de politique familiale et s'investissent depuis plusieurs années dans divers domaines clés. La DSAS pilote par ailleurs de nombreux projets de mise en œuvre de la nouvelle Constitution relevant de la politique familiale : politique familiale globale, allocations de maternité, allocations familiales, prestations complémentaires pour familles, structures d'accueil de la petite enfance.

Tout en préservant l'autonomie du BEF et son rôle d'expert et d'organe prospectif, son transfert ouvre de prometteuses synergies. Il s'inscrit dans une logique de développement de la politique familiale voulue par le Conseil d'Etat. Ce d'autant plus que la DSAS a prévu dans son budget 2010 la création d'un poste de coordination en matière de politique familiale au sein de son Service de l'action sociale.

Dans la foulée, la DIAF et la DSAS se sont accordées pour nommer Mme Geneviève Beaud Spang unique responsable du BEF à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009, à un taux de 80%. Mme Beaud Spang partageait la charge de responsable avec Mme Regula Kuhn Hammer jusqu'à la démission de cette dernière, au mois de juillet passé. Un poste de collaborateur ou collaboratrice scientifique à 50% est mis au concours. Il sera occupé par une personne de langue allemande, afin d'assurer le bilinguisme du BEF. Avec cette nouvelle personne, le BEF occupe en tout 4 personnes pour 2.6 EPT.

Pour rappel, le BEF a été créé en 1993 sur la base d'un décret et a été ancré dans une loi dix ans plus tard (loi du 6 novembre 2003 instituant un Bureau et une Commission de l'égalité hommes-femmes et de la famille – RSF 122.24.3). Le Bureau et la Commission sont depuis leur création rattachés administrativement à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. Le BEF a notamment collaboré au rapport fourni en 2004 au Conseil d'Etat par la Commission pour une politique familiale globale. Il travaille actuellement sur une version bilingue informatisée du « Classeur des familles ».

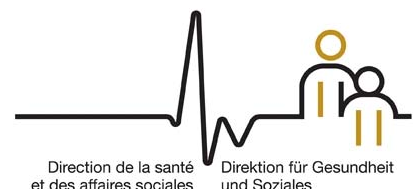
#### **CONTACTS ET INFORMATIONS**

**DIAF, M. Pascal Corminboeuf, conseiller d'Etat**

**Tél. 026 305 22 00 (18h00-19h00)**

**DSAS, Mme Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat**

**Tél. 026 305 29 04 (10h30-11h30)**



Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper,  
conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38

Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>